



DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT D'UN ACCUEIL UNIQUE POUR L'INSTALLATION DES MÉDECINS GENERALISTES DANS L'EURE LE 5 OCTOBRE 2018



5 octobre 2018

Contact presse

CD Eure / Bruno Simon / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr

ARS / Sandrine Gautier / 06 47 07 32 17 / sandrine.gautier@ars.sante.fr

CPAM / Adeline Beaupère / 06 30 75 83 93 / adeline.beaupere@assurance-maladie.fr

Urssaf / Fanny Lerogeron / 06 13 75 67 07 / fanny.lerogeron@urssaf.fr

Lancement d'un Accueil Unique pour l'installation des médecins dans l'Eure

A partir du 5 octobre 2018, un service d'accueil unique est proposé aux médecins généralistes qui s'installent dans le département de l'Eure. Le médecin pourra alors réaliser, en un seul rendez-vous, toutes les démarches administratives pour son installation en libéral.

Cet accueil unique est parmi les premiers opérationnels en France et le premier en Normandie. Ce dispositif s'inscrit dans le plan national de santé publique, de la Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn.



Dans le cadre de l'« Accueil unique » récemment mis en place dans l'Eure, le Docteur Laura Felix-Vecchio rencontre l'ensemble des interlocuteurs afin de réaliser en un seul rendez-vous toutes les démarches administratives utiles à son installation en libéral.

(De gauche à droite : Docteur Laura Felix-Vecchio, Docteur Philippe Mauboussin pour le Conseil de l'Ordre des médecins de l'Eure, Luc Poulalion pour l'Agence régionale de Santé de Normandie, Marie-Emmanuelle Bellec pour le Conseil départemental de l'Eure, Angélique Alexandre pour l'Urssaf Haute-Normandie, Antoine Alexandre, Jean-Baptiste Le Charles et Stéphane Holé pour la CPAM de l'Eure)..

Dans l'Eure, l'accès aux soins est devenu une préoccupation majeure pour le Conseil départemental, l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

De fait, la densité des médecins généralistes (61 pour 100 000 habitants contre 78,9 en moyenne en France) place l'Eure parmi les 10 départements les plus en difficulté au niveau national. En 2017, la situation a continué de se dégrader avec 33 cessations d'activité (retraites ou mutations) compensées par seulement 22 installations de médecins généralistes (dont 19 en primo-installation).

Ce déficit risque de s'accroître puisque **sur les 400 médecins généralistes que compte le département 37% ont plus de 60 ans**. Par ailleurs, 63 médecins ayant plus de 65 ans continuent d'exercer mais partiront bientôt à la retraite.

En février dernier le Conseil départemental a voté un plan de soutien à la démographie médicale avec une série de mesures concrètes pour renverser la tendance.

En mars 2018, la Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn a lancé un plan national de santé publique qui prévoit notamment de renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients, mettre en œuvre la révolution numérique avec le développement de la télémédecine, mieux organiser les professions de santé mais aussi faire confiance aux acteurs du territoire pour construire des projets et innover.

La CPAM, l'Urssaf, l'ARS, le CD27 avec l'appui du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins et des organisations professionnelles comme l'URML se sont pleinement investis dans cette démarche.

A la clé de ce partenariat : la création du premier Accueil Unique multi partenarial de Normandie qui est hébergé dans les locaux de la CPAM de l'Eure à Evreux.

Tous les mardis et jeudis

Il s'agit d'un dispositif qui a pour objectif de simplifier les démarches des médecins généralistes liées à leur installation en libéral. Le médecin qui souhaite s'installer dans l'Eure peut, sur rendez-vous, chaque mardi ou jeudi matin rencontrer en un lieu unique tous les partenaires (CPAM, l'Urssaf, l'ARS, le CD27). A l'issue de cette rencontre, le médecin pourra rapidement démarrer son activité.

Le développement de ce type de service facilitateur constitue un enjeu clé pour l'État dans la mesure où il peut favoriser l'installation des médecins dans les départements les plus sous-dotés. Pour le Conseil Départemental de l'Eure qui se positionne à l'avant-garde des solutions pour convaincre les médecins de venir s'installer dans l'Eure, cet accueil unique est une mesure concrète et opérationnelle qui doit permettre de renforcer l'offre de soins pour les habitants du territoire.

Le rôle de chaque partenaire dans le dispositif

Agence Régionale de Santé

Une des missions de l'Agence régionale de santé est de garantir un égal accès aux soins sur l'ensemble des territoires.

Faciliter l'installation des professionnels de santé fait partie des mesures qu'elle met en œuvre avec ses partenaires, pour rendre les territoires plus attractifs pour les jeunes professionnels. La mise en place du guichet unique d'information et d'orientation des professionnels de santé en est une concrétisation.

Outre la facilitation des démarches d'installation, cet accueil unique permet aux professionnels de santé de nouer un lien privilégié et personnalisé avec ses interlocuteurs de proximité et de s'informer sur les dispositifs et accompagnements à disposition pour envisager, le cas échéant un exercice regroupé, coordonné et pluri-professionnel (pôle de santé, maison de santé).

Urssaf

La première raison d'être du réseau des Urssaf de la Sécurité sociale est de financer le modèle social français. Chaque année, les Urssaf et l'Acoss collectent et répartissent près de 500 milliards d'euros, soit 22 % des richesses produites annuellement en France. Pour 100 € récoltés par l'Urssaf, 44 € sont redirigés vers le système de santé.

Pour l'Urssaf, cet accueil unique permettra d'aborder avec le médecin les points suivants : le choix de son statut, les formalités à réaliser lors de son installation, les modalités de calcul des cotisations, les exonérations possibles, les services accessibles en ligne pour faciliter ses démarches.

Cette première prise de contact sera suivie d'un deuxième rendez-vous, à caler 1 mois après, en échange physique ou à distance, pour répondre aux questions plus spécifiques et/ou accompagner le praticien dans ses premières formalités.

CPAM

Lors de l'échange avec le médecin, les points suivants sont abordés : les aides démographiques financières prévues dans les textes conventionnels ou réglementaires, la présentation des caractéristiques de la patientèle du territoire d'installation du médecin, la formalisation des démarches administratives et la remise des documents nécessaires au démarrage d'activité (Carte Professionnel de Santé, feuilles de soins papier, imprimés). En parallèle le médecin fait l'objet d'un accompagnement par un médecin-conseil du service médical (mémos d'aides à la pratique médicale) et un Conseiller Informatique Services de la CPAM (télé services).

L'accueil unique se déroule dans les locaux du siège de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure situés à Evreux.

Conseil de l'Ordre

Le conseil de l'ordre des médecins siègera lui aussi à cet accueil unique. Son rôle sera de rappeler au praticien les règles d'exercice et les règles déontologiques auquel il est tenu.

Conseil Départemental de l'Eure

En février dernier le CD 27 a voté à l'unanimité un plan de soutien à la démographie médicale qui comprend plusieurs pistes pour inciter de futurs médecins à venir faire leur internat dans l'Eure en leur offrant un forfait transport mensuel de 200 € (81 jeunes médecins ont déjà sollicité cette aide !) ou un "pack découverte" de l'Eure pour succomber aux charmes et aux atouts du territoire.

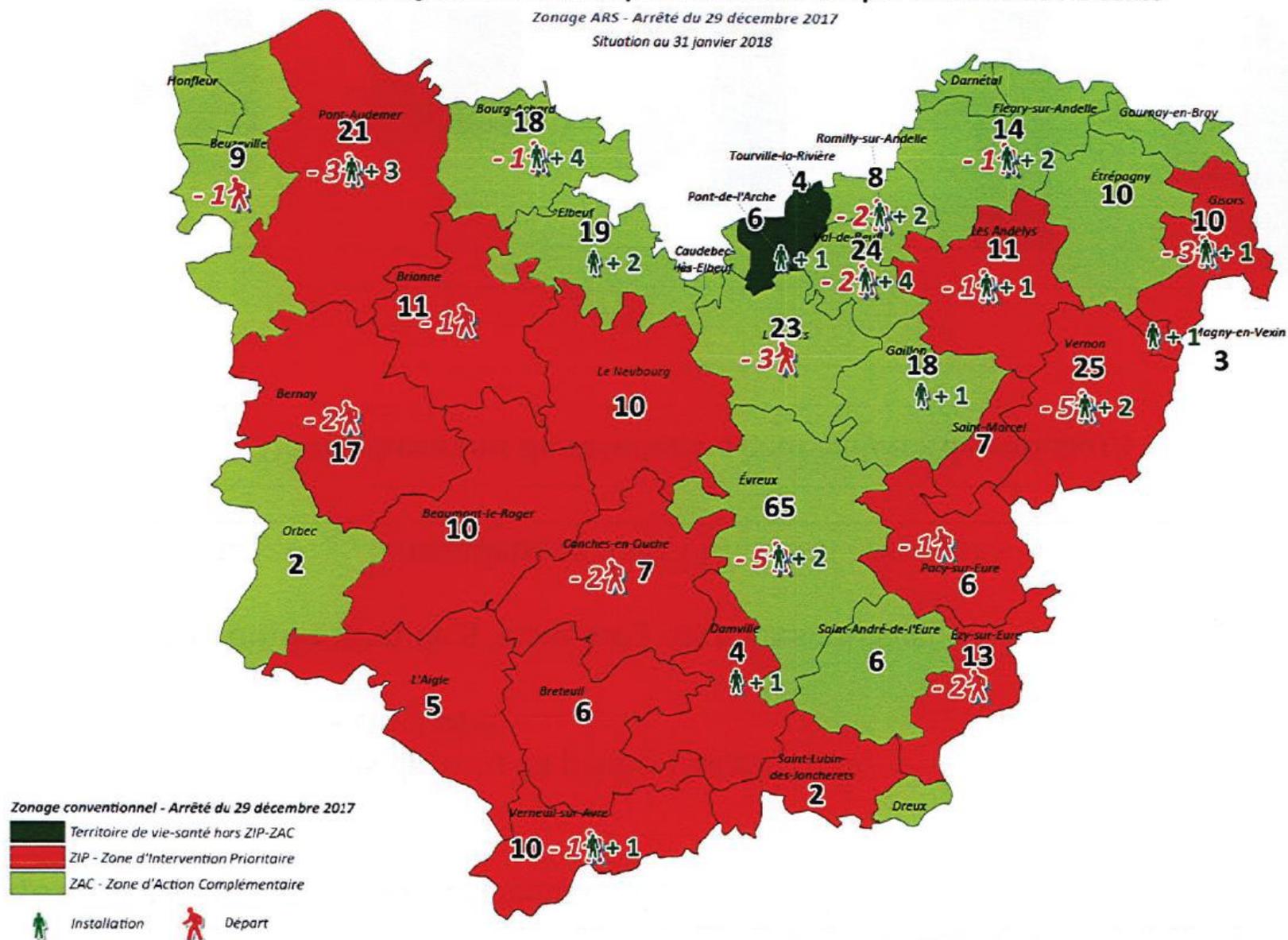
Améliorer l'image de l'Eure et développer son attractivité jusque dans les facultés de médecine font partie de ce véritable plan de bataille qui passe aussi par la création de cet accueil unique.

Lors de ce rendez-vous le Département rappellera notamment comment il va aider à l'intégration du médecin dans le département en favorisant des rencontres entre professionnels et comment il peut aussi faciliter la recherche d'emploi pour le conjoint du médecin qui s'installe.

Médecins généralistes du département de l'Eure par territoire de vie-santé*

Zonage ARS - Arrêté du 29 décembre 2017

Situation au 31 janvier 2018



*Territoire de vie-santé : regroupement géographique fondé sur l'observation des habitudes de déplacement de la population concernant le recours aux soins ambulatoires ou hospitaliers et le zonage en bassins de vie

Un service d'accueil qui vous accompagne dans les démarches administratives de votre installation en libéral dans l'Eure.

Tous les mardis et jeudis de 9h à 11h
Sur rendez-vous
en vous connectant au portail
installation-medecin.ameli.fr

Conseil départemental

- Aider financièrement les internes effectuant leur stage dans le département
- Faciliter l'emploi du conjoint du médecin qui s'installe
- Favoriser l'intégration dans le département dans le cadre de rencontres entre professionnels
- Rendre un service médico-social performant dans le domaine de la gériatrie
- Contribuer à favoriser le développement de la télémédecine

ARS

- Regroupement pluri-professionnel
 - Information sur les dispositifs
 - Accompagnement à l'élaboration d'un projet de santé
- Coordination - organisation des parcours de santé

CPAM

- Information sur les aides conventionnelles
- Présentation de la typologie du territoire d'installation

Conseil de l'ordre

- Règles d'exercice
- Déontologie

URSSAF

- Vos cotisations sociales
- Vos services en ligne (déclaration, paiement, attestations...)

